

Mesurer les activités informelles : une démarche utile pour en clarifier les enjeux

Measuring Informal Activities: a Useful Approach to Clarify the Issues Involved

Medir las actividades informales : un camino útil para aclarar los desafíos

Marie-Thérèse Chicha

Numéro 32, automne 1994

Les formes de l'informel

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/005069ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/005069ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chicha, M.-T. (1994). Mesurer les activités informelles : une démarche utile pour en clarifier les enjeux. *Lien social et Politiques*, (32), 53–62.
<https://doi.org/10.7202/005069ar>

Résumé de l'article

Cet article a pour objectif d'examiner les difficultés et l'utilité d'une mesure des activités informelles et de présenter les grandes lignes d'une nouvelle approche dans ce domaine. Nous examinons en premier lieu les principaux obstacles que présente une mesure statistique de ce secteur, en deuxième lieu son utilité dans certains domaines de recherche et pour l'élaboration de politiques, et enfin divers types de mesures possibles, notamment le Système de comptes du travail total de Statistique Canada. Cette dernière approche constitue une initiative d'avant-garde particulièrement appropriée pour refléter les diverses interdépendances entre activités formelles et informelles.

Mesurer les activités informelles : une démarche utile pour en clarifier les enjeux

Marie-Thérèse Chicha

Le secteur informel, comme en témoigne ce numéro ainsi qu'un grand nombre d'études et de recherches, est un champ dont les frontières sont difficiles à tracer et qui comprend une large gamme d'activités diversifiées et complexes. Ces activités reflètent de motivations, de choix souvent de nature affective ou sociale, dans lesquels le calcul économique paraît absent ou en tout cas très secondaire. Le secteur informel, univers du don, de la solidarité familiale, de l'entraide communautaire (Godbout 1992 ; 1994), semble peu propice au calcul, à la mesure.

On peut dès lors se demander quelle est la pertinence d'une étude relative à la possibilité et à l'utilité d'une telle mesure. Cette question est d'autant plus légitime que, tant du côté des intervenants qui œuvrent dans les activités informelles que

de celui des économistes et des statisticiens, un courant d'opinion assez marqué témoigne de sérieuses réserves au sujet d'une telle quantification (on trouvera un compte rendu de ces débats dans *Statistique Canada*, 1993a).

Les premiers craignent que l'insertion de l'informel dans le circuit de la mesure n'entraîne une approche centrée sur des principes de productivité ou d'efficacité au détriment de dimensions importantes et non quantifiables, telles que la solidarité et la justice. Les seconds redoutent qu'en attachant un prix à des activités qui n'obéissent pas à la logique du marché et au calcul économique on obtienne des données très peu fiables.

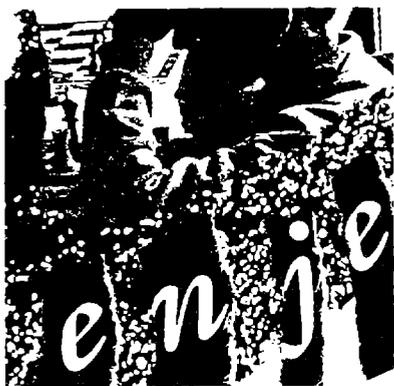
Face à ces prises de position, cet article a précisément pour objectif d'examiner les difficultés ainsi que l'utilité d'une mesure des activités informelles et également de présenter les grandes lignes d'une nou-

velle approche dans ce domaine¹. Nous examinerons dans une première section les principaux obstacles que présente une mesure statistique de ce secteur; dans la section suivante nous soulignerons l'intérêt de cette mesure dans certains domaines de recherche et d'élaboration de politiques; enfin, la dernière section sera consacrée à l'examen de certains types de mesure possibles, plus spécialement à l'un d'eux qui nous semble particulièrement approprié aux enjeux soulevés par le travail informel. La trame de fond de notre propos est d'indiquer le lien étroit qui existe entre la possibilité de mesurer une activité et l'utilité de cette mesure.

La problématique de cet article sera centrée, dans la mesure du possible, sur les formes peu institutionnalisées de bénévolat telles que les réseaux d'entraide et les initiatives de développement communautaire ou de protection de personnes en

54

situation personnelle ou matérielle précaire². Cependant nous serons amenée à élargir notre analyse à deux reprises; d'une part, les aspects méthodologiques seront illustrés à partir des débats qui ont lieu autour de la mesure d'une activité informelle importante, soit le travail domestique non rémunéré. D'autre part, bien qu'informel soit souvent synonyme de non rémunéré, nous devons tenir compte des cas où la participation au bénévolat peu institutionnalisé donne lieu à une compensation monétaire; nous expliquons cette exception plus loin.



Les difficultés de mesure du travail informel

La mesure du travail informel, principalement de sa composante que constitue le travail domestique, est une question qui préoccupe les chercheurs depuis fort longtemps. Depuis le début des années vingt

de nombreuses estimations du travail domestique ont été effectuées, d'abord de façon sporadique, ensuite, à partir de la fin des années soixante-dix, de plus en plus fréquemment³. Ces mesures au départ assez sommaires (Mitchell et autres, 1921; Kuznets, 1941) se sont ensuite raffinées grâce à l'intérêt croissant pour le travail domestique et à la disponibilité de données plus complètes (Adler et Hawrylyshyn, 1978; Ferber et Birnbaum, 1980; Fouquet et Chadeau, 1981; Murphy, 1982; Chicha-Pontbriand, 1984; Swinamer, 1985; Jackson, 1992; Chandler, 1994).

À l'origine, la principale préoccupation des chercheurs était de mesurer plus fidèlement le niveau et la croissance de l'activité économique. Plus récemment, la prise de conscience de l'inégalité économique des femmes sur le marché du travail a accru l'intérêt présenté par l'évaluation du travail domestique. De nombreuses études ont indiqué que les charges familiales constituent un facteur explicatif majeur de cette inégalité, facteur pourtant peu visible dans les statistiques. Il a alors paru essentiel de mesurer la contribution domestique des femmes afin de mieux analyser leur situation sur le marché du travail et de saisir les causes de leur désavantage économique.

Pendant une longue période l'intérêt et les débats relatifs à une mesure du travail informel furent donc concentrés surtout sur le travail domestique accompli par les femmes, notamment les femmes au foyer. Il est important de connaître l'essentiel de ces débats car ils mettent en relief la problématique d'une mesure du secteur informel, problématique qui s'étend aussi à l'activité bénévole, y compris les réseaux d'entraide et les activités communautaires; en effet, ces activités, à l'instar du travail domestique, ne sont ni enregistrées ni, du

moins en principe, rémunérées (Chadeau et Roy, 1986)⁴.

Bien que le débat relatif à la mesure du secteur informel porte sur un certain nombre de dimensions, nous exposerons ici uniquement celle qui constitue le point central de ce débat, c'est-à-dire la question de l'unité de mesure, de l'étalon le plus approprié pour estimer les activités informelles. En effet, sans étalon de mesure unique pour l'ensemble de ces activités, il est impossible d'analyser leur importance relative, leur croissance, les effets de substitution ou de complémentarité.

L'étalon monétaire est celui qui a été le plus souvent utilisé pour mesurer les activités informelles; c'est la mesure qui se prête le mieux à une intégration aux comptes économiques et à une évaluation de la croissance. Un autre étalon utilisé moins fréquemment mais qui permet de dépasser le cadre de l'analyse économique est l'étalon en termes de temps. Nous les examinerons tour à tour dans les paragraphes qui suivent.

Activités informelles et évaluation monétaire

Le problème principal auquel se heurte l'évaluation monétaire des activités informelles est l'absence de prix, qui s'explique par le fait qu'elles ne font pas l'objet de transactions sur le marché. Afin de leur attribuer une valeur monétaire, il faut procéder à des extrapolations à partir des valeurs du marché, ce qui peut se faire selon deux méthodes principales⁵. La première est basée sur le coût de remplacement, c'est-à-dire le prix de services similaires transigés sur le marché: services de gardienne d'enfants, d'infirmière ou de femme de ménage par exemple. La deuxième est basée sur le coût d'option, c'est-à-dire le salaire que la personne qui accomplit le travail informel pourrait gagner si elle travaillait sur le marché; en fait

il s'agit du manque à gagner qu'elle encourt durant la période où elle accomplit un travail informel.

Que l'on choisisse l'une ou l'autre de ces méthodes, le problème principal vient de ce qu'en imputant aux activités informelles le prix d'activités marchandes comparables, on fait l'hypothèse qu'elles obéissent à une même rationalité économique (Kuznets, 1941). Or deux caractéristiques importantes du marché — efficacité de production et large éventail de choix de consommation — ne seraient pas présentes dans les activités informelles; du point de vue des producteurs de services informels, des variables non économiques telles que la solidarité, la compassion, l'affection joueraient un rôle important; du point de vue des consommateurs, leur choix serait souvent restreint puisqu'il leur faudrait accepter les services ou les dons offerts par un proche, un voisin ou un bénévole, quelle que soit la satisfaction qu'ils en retirent.

Ce problème, qui à première vue semble effectivement constituer un obstacle de taille, devient secondaire lorsque l'on constate que les comportements de production et de consommation marchandes traduisent également une variété de motifs; par exemple, pour certains travailleurs, la satisfaction et le prestige reliés à un emploi peuvent constituer un facteur de choix déterminant; par contre, d'autres seraient prêts à accepter un emploi routinier et même pénible par amour pour leur famille (Goldschmidt-Clermont, 1990).

Si l'on se place sous l'angle des consommateurs, le choix sur le marché est très limité et parfois même inexistant dans un certain nombre de cas: il suffit de penser aux clientèles captives en raison de leur lieu de résidence (régions éloignées) ou en raison de leur mobilité réduite (personnes âgées ou handicapées). Lorsque des biens essentiels sont produits dans des con-

ditions de monopole ou de cartel, il en résulte également une nette réduction des choix pour les consommateurs.

Cette brève discussion permet de saisir que du point de vue économique, il n'y a pas de clivage net entre les activités qui se transigent sur le marché et celles qui leur sont comparables et qui s'échangent gratuitement. L'hétérogénéité des motivations et des comportements, la présence de variables aussi bien économiques que non économiques, existent dans les deux cas. Les prix du marché ne constituent pas des indicateurs précis mais plutôt des données imparfaites et néanmoins utiles permettant d'établir des ordres de grandeur et de suivre des tendances (Statistique Canada, 1975). Si l'on reconnaît les similitudes entre les deux sphères d'activité, il devient alors légitime d'utiliser les prix du marché pour évaluer les activités informelles⁶. Une telle analyse explique qu'aujourd'hui des organismes tels que Statistique Canada publient des séries statistiques détaillées relatives à l'évaluation monétaire du travail domestique (Jackson, 1992; Chandler, 1994).

Activités informelles et évaluation en termes de temps

L'unité de temps, contrairement au prix, est naturellement commune aux activités formelles et informelles. Elle ne présente donc pas de problèmes d'imputation d'une sphère à l'autre. Bien que son utilité du point de vue économique soit plus limitée que la mesure monétaire, puisqu'elle ne permet pas des comparaisons avec des agrégats tels que le PNB, elle présente certains avantages pour l'estimation des activités informelles.

Afin de mieux les comprendre, il est nécessaire de parler de la méthode qui permet de mesurer les activités en termes de temps, soit les enquêtes sur l'emploi du temps. Ces enquêtes, qui auparavant étaient

sporadiques et portaient sur des échantillons limités (Szalai, 1972), sont aujourd'hui plus fréquentes et de plus grande envergure.

C'est ainsi que Statistique Canada, par exemple, a effectué en 1986 et en 1992 deux enquêtes nationales sur l'emploi du temps des Canadiens. Dans ces enquêtes, la population est classée selon des catégories intéressantes pour l'analyse du travail informel: le sexe et l'âge, mais aussi le type de famille, la composition du ménage, le statut d'emploi. De plus, les activités retenues reflètent un très vaste éventail de travail formel et informel; dans cette dernière catégorie on retrouve aussi bien la lecture faite à ses enfants que la participation à des groupes de soutien ou l'aide fournie aux membres d'un autre ménage. En fait près de 160 activités distinctes (y compris les soins personnels) sont prises en compte dans ces enquêtes (Statistique Canada, 1993b).

Plusieurs auteurs (Juster et Stafford, 1991; Paillé, 1994) soulignent que les résultats de ces enquêtes risquent de manquer de précision quant au travail informel, notamment en raison de l'existence de ce que l'on appelle des «activités secondaires», par exemple le fait de cuisiner tout en surveillant les devoirs des enfants ou de garder un parent malade tout en travaillant. Si les deux activités simultanées sont comptabilisées, on en arrive à des journées qui dépassent 24 heures (Labé, 1992)⁷.

Si par contre on ignore les activités secondaires, il y aura sous-estimation de la production de services informels. Certes, on fait face ici à un dilemme, mais il est faux de prétendre qu'il n'existe pas également pour le travail formel; il est fréquent que deux activités simultanées soient accomplies dans les emplois dits féminins comme ceux de réceptionniste, d'infirmière ou de secrétaire: par exemple, les réceptionnistes répondent au téléphone tout en surveillant l'entrée des

56

bureaux et les infirmières gardent des malades tout en rédigeant des rapports médicaux. Ce dilemme ne peut être résolu que par l'adoption d'une convention s'appliquant aux deux secteurs d'activités et qui reviendrait soit à tenir compte des activités secondaires en adoptant une méthode de pondération, soit à les ignorer, aussi bien pour le formel que pour l'informel.

Un autre inconvénient qui est souligné est que l'évaluation en termes de temps ne permet pas de tenir compte de la productivité du travail (Schäfer, 1992). Cependant il s'agit ici d'un obstacle relatif, dépendant de l'objectif visé ; la productivité, donnée indispensable pour mieux évaluer la croissance du PNB, l'est moins en ce qui concerne l'étude de l'évolution des activités d'entraide ainsi que de leur répartition.

Cette brève analyse a mis en relief le fait que les deux sphères de travail, formel et informel, sont hétérogènes et que par conséquent toute estimation, qu'elle soit monétaire ou en termes de temps, ne reflète qu'imparfaitement la réalité. Il est peut-être plus important d'obtenir un ordre de grandeur acceptable des diverses activités que d'ignorer complètement un secteur tout en continuant à raffiner la mesure de l'autre. D'ailleurs, si l'on examine le développement des estimations statistiques, on constate qu'elles se sont développées et qu'elles ont été améliorées en raison de besoins

pressants d'analyse et d'élaboration de politiques. Ce qui amène en premier lieu à mesurer un phénomène, c'est l'existence d'un besoin plutôt que la disponibilité d'instruments de mesure, si perfectionnés soient-ils. On est alors amené à se demander à quels besoins pourrait répondre la mesure du travail informel et si ces besoins justifieraient le développement de nouvelles séries statistiques.

Pourquoi mesurer le secteur informel ?

De plus en plus, aujourd'hui, des données émanant de diverses sources soulignent l'existence d'une variété d'activités informelles et les interdépendances entre activités informelles et formelles. Cette diversification de l'activité humaine est considérée comme ayant des retombées positives en termes de choix offerts aux individus et en termes de qualité de vie. Dans une étude récente, l'OCDE décrit la « société active » comme « une société marquée par le choix et la diversité, la cohésion et la solidarité » (1991 : 7).

Des auteurs comme Evers (1990) soulignent un trait marquant de cette

société active, soit le rôle croissant des ménages : longtemps considérés principalement comme des consommateurs, ils constitueraient de plus en plus aujourd'hui des producteurs à part entière. La diversité des activités et leur interdépendance pourraient, toujours selon cet auteur, être schématisées par un triangle dont les sommets seraient respectivement le marché, l'État et les ménages (schéma 1) : le marché et l'État représentent le secteur formel, les ménages le secteur informel. Les activités bénévoles, notamment les réseaux d'entraide ou les associations communautaires, n'appartiendraient à aucune des trois sphères mais se situeraient plutôt à mi-chemin entre elles, combinant ressources et procédés de production de façon souvent novatrice ; les réseaux d'entraide se situeraient entre l'État et le domestique alors que certaines associations communautaires, notamment à vocation économique, se situeraient entre le marché et le domestique. Un des intérêts du schéma d'Evers est d'indiquer que lorsque l'on quitte la sphère du domestique, la frontière entre le formel et l'informel devient mouvante. Bien que l'on

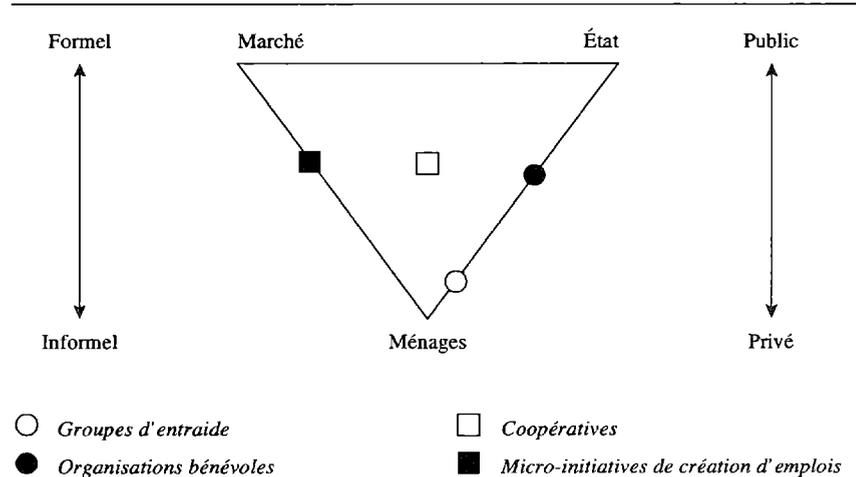


SCHÉMA 1. Place des organisations dans le triangle du bien-être

Source : Evers (1989 : 14), traduction libre.

continue de parler d'informel lorsque l'on traite des réseaux ou des associations communautaires, il faut reconnaître leur manque d'homogénéité de ce point de vue.

Cette dimension informelle de la société active ou du nouveau triangle de bien-être nous est connue principalement grâce à des études de cas (Lesemann et Lamoureux, 1987; Evers, 1990; Statistique Canada, 1991; Fontan, 1992)⁸. Un survol de cette littérature indique qu'il n'y a pas unanimité quant à l'importance de ces activités, à leur évolution ou à leurs caractéristiques. Nous examinons dans cette section quatre questions qui se posent au sujet du développement des formes peu institutionnalisées du secteur informel (notamment : réseaux d'entraide, associations de développement communautaire, groupes de protection des personnes en situation précaire). Nous avons choisi ces questions car elles sont au centre de débats importants sur l'évolution sociale et économique. Il est important de souligner ici que notre objectif n'est pas de traiter de ces questions en elles-mêmes, mais plutôt d'indiquer certaines contradictions qui y ont trait et qui pourraient être résolues, en partie, grâce à une mesure statistique. Les deux premières questions concernent le résultat de l'activité informelle, soit les services reçus par les usagers, alors que les deux suivantes portent sur le travail utilisé pour produire ces services.

Le secteur informel, facteur d'élargissement des choix ?

La question de savoir si les services informels constituent un élargissement des choix des usagers ou simplement une solution de dernier recours face au rôle décroissant de l'État préoccupe un certain nombre d'auteurs. Certains y voient l'expression de nouveaux besoins, de nouveaux droits (Evers et Wintersberger, 1990), et de nombreux

exemples corroborent leur opinion; on peut évoquer ici, en termes de nouveaux besoins, les groupes ou associations qui offrent des services spécifiques aux immigrants afin de faciliter leur intégration (Duval, 1992). Du point de vue des nouveaux droits, certaines associations ont réussi à faire adopter des législations spécifiques, telles que celles destinées à l'intégration des personnes handicapées (Riessman, 1992).

À l'opposé, d'autres auteurs (Pold, 1990; Katz, 1992) croient que la réduction des services publics et les pressions croissantes qui s'exercent sur les familles constituent un facteur important dans le développement du secteur informel; en fait il s'agirait peut-être autant d'une substitution de services que d'une croissance. Certaines prises de position des pouvoirs publics laissent penser que dans la pratique il existe effectivement une tendance à voir dans les services informels un substitut aux services de l'État (Feredj, 1994).

De plus il pourrait y avoir inégalité dans l'accès à ces services informels et même un certain « appauvrissement » pour quelques groupes. On peut penser ici aux immigrants qui perdent leurs réseaux de soutien en quittant leur pays d'origine et qui peuvent mettre un certain temps avant d'en établir de nouveaux (Duval, 1992); des études ont également montré que les Noirs, dans certaines villes américaines, ont vu décroître leurs réseaux d'entraide durant les années quatre-vingt, ce qui constituait un mouvement inverse à celui que connaissait la majorité de la population (Juster et Stafford, 1991).

Il n'est pas facile de trancher ce débat et il faut se méfier ici des conclusions hâtives. À ce sujet on peut citer le cas du travail domestique, qui logiquement aurait dû décroître considérablement en raison de la croissance exponentielle

de la participation des femmes au marché du travail durant les années soixante-dix et quatre-vingt et de la disponibilité de biens électroménagers de plus en plus efficaces. Or plusieurs études ont montré que ce n'était pas le cas (Adler et Hawrylyshyn, 1978; Chicha-Pontbriand, 1988; Chandler, 1994); en proportion du produit intérieur brut, le travail domestique représentait 33 % en 1971 et 31 % en 1992 (Chandler, 1994)⁹. C'est pourquoi on ne peut se baser sur les indices témoignant d'une réduction du rôle de l'État ou sur les études soulignant le rôle très actif, dans certains domaines, des réseaux d'entraide et des associations communautaires pour affirmer qu'il y a croissance des services et élargissement des choix. Il nous semble qu'ici, comme dans le cas du travail domestique, une estimation systématique des activités informelles constituerait un pas important pour mieux définir la situation actuelle.



Le secteur informel, facteur d'adaptation aux besoins des usagers ?

En raison de leurs caractéristiques de production, qui les distinguent des services publics impersonnels ou des services marchands orientés vers une notion étroite de rentabilité, les services informels seraient plus adaptés aux besoins des usagers. À ce titre, on peut mentionner le caractère décentra-

lisé des réseaux d'entraide et des associations communautaires, issus souvent de l'initiative de groupes de citoyens préoccupés par un problème spécifique (Feredj, 1994). L'absence de rupture entre producteurs et usagers (Godbout, 1992) pourrait également expliquer la meilleure adéquation entre services produits et besoins exprimés ou perçus. De plus, la production de services informels combine de façon flexible des ressources provenant de diverses origines : ménages, marché, État (Evers, 1990 ; Laville, 1993 ; CSN, 1994).

Parmi les autres avantages de l'informel, les auteurs soulignent la disponibilité des ressources sur une base continue et l'absence de longues listes d'attente (Katz, 1992), la détection précoce des problèmes (Godbout, 1994), l'approche intégrée de la situation parfois très complexe des usagers (Johnston, 1992).

À l'opposé, les mêmes causes peuvent dans certains cas avoir des effets négatifs sur certains usagers. Par exemple, le caractère très décentralisé et l'absence de rupture entre producteur et usager peuvent être sources d'intolérance et d'exclusion. Les réseaux et les associations sont parfois très homogènes en termes d'adhésion à certaines valeurs ou d'observation de certaines normes ; par conséquent des usagers qui auraient un comportement différent risquent d'être considérés comme déviants et d'être

exclus de ces groupes (Groulx, 1987). L'hybridation des ressources peut également avoir des effets négatifs dans la mesure où l'octroi de fonds publics, assorti de certaines conditions, réduirait la marge de manœuvre de ces groupes et la flexibilité de leur fonctionnement (Katz, 1992 ; Dutrisac, 1994).

En résumé, même si sous certains angles le secteur informel offre des services mieux adaptés aux besoins des usagers, il reste que la situation est plus complexe que l'on ne pourrait le croire à première vue ; ici aussi des statistiques globales relatives aux divers services offerts par l'informel, aux catégories de population qui y ont recours et aux diverses ressources utilisées seraient très utiles pour mieux saisir la portée des diverses expériences en cours de réalisation.

Le secteur informel, facteur de création d'emploi ?

Le taux de chômage très élevé qui persiste au Québec depuis de nombreuses années laisse penser que de plus en plus le plein emploi constitue un objectif hors d'atteinte à court et moyen termes. Le développement du secteur informel apparaît ici comme une alternative permettant d'offrir du travail socialement utile aux populations exclues : chômeurs et prestataires de l'aide sociale (Evers, Ostner et Wiesenthal, 1990 ; Miller, 1990 ; Laville, 1993). Une telle opinion recoupe les résultats de nombreuses expériences (Fontan, 1992 ; Dutrisac, 1993 ; Favreau et Ninacs, 1991). L'examen des résultats obtenus jusqu'ici fait ressortir le caractère souple et adapté des interventions, ainsi que leur aptitude à encourager l'autonomie et la créativité chez ceux qui y participent et à leur permettre de se réinsérer dans la société grâce au travail (Godbout, 1994). En outre, les champs d'intervention qui caractérisent le secteur informel — santé, éducation, loisirs — consti-

tuent des potentiels d'emploi très importants (CSN, 1994).

Il est nécessaire de souligner que le sens du terme « informel » se modifie quelque peu ici, puisque cette réinsertion par le travail donne souvent lieu à une contrepartie monétaire, directe (salaire ou honoraires) ou indirecte (prestation d'aide sociale). Lorsque l'on parle de réinsertion par le travail dans le secteur informel, il ne s'agit pas uniquement de travail bénévole au sens strict.

Les limites du secteur informel comme lieu de création d'emploi sont résumées dans l'expression « double versant de la marge » utilisée par certains auteurs (Boucher, 1994), qui font ainsi référence au fait que pour les participants les avantages pourraient, dans certains cas, être annulés par la précarité des conditions de travail : salaires inférieurs au salaire minimum, normes du travail non observées, absence de sécurité d'emploi.

De plus on pourrait observer des effets négatifs sur le fonctionnement du marché du travail, notamment une pression à la baisse sur les salaires des travailleurs qui occupent le même type d'emploi dans le secteur marchand ou dans le secteur public. Au lieu de constituer une voie vers le plein emploi, le développement du secteur informel pourrait encourager une plus grande instabilité et une précarisation de l'emploi (Miller, 1990).



On voit donc que des enjeux importants, relatifs tant aux conditions des travailleurs qu'à l'évolution du marché du travail, sont liés à l'existence et aux caractéristiques du travail informel. Ici aussi le manque de données d'ensemble empêche de mieux définir ce type de travail et son importance, d'identifier ses relations avec le secteur formel et de cerner les tendances dominantes.

Le secteur informel, facteur de diversité dans la vie active ?

Nous avons vu dans les paragraphes précédents que le travail informel est parfois considéré comme une alternative au chômage ou à l'exclusion du marché du travail. Il pourrait également représenter une option attrayante pour ceux qui détiennent un emploi dans le secteur marchand ou le secteur public (Evers et Wintersberger, 1990). L'informel représenterait un moyen disponible aux individus pour concrétiser la pluralité de leurs intérêts, soit en combinant travail formel et travail informel à un moment donné de leur vie, soit en les faisant alterner, par exemple au moyen de congés sabbatiques; le travail informel offrirait des occasions de solidarité, d'autonomie, de créativité à ceux qui sont astreints à un travail souvent routinier et impersonnel. La voie de l'avenir serait constituée de politiques de partage du travail assorties d'un engagement croissant des individus dans le secteur informel.

Bien qu'une telle évolution puisse paraître souhaitable et qu'elle soit au cœur de débats publics très actuels, plusieurs indices amènent à douter que sa réalisation soit imminente; au contraire, des données récentes laissent penser que l'on pourrait même avancer dans la voie inverse, où les travailleurs du secteur formel auraient de moins en moins de temps à consacrer aux

activités communautaires ou de solidarité.

En effet, d'une part, il semblerait que de plus en plus d'individus voient leur temps libre réduit, soit en raison des exigences de la conciliation travail-famille (Statistique Canada, 1992b), soit en raison de l'accroissement des heures supplémentaires de travail rémunéré (Robinson, 1991). Une étude indique que pour retrouver leur niveau de vie de 1973, quatre Américains sur cinq doivent aujourd'hui travailler 245 heures de plus par année, ce qui équivaut à trente journées supplémentaires de travail (Doohan, 1994). D'autre part, certaines études de cas indiquent que les travailleurs dont le temps est libéré, suite à des programmes de partage du travail par exemple, ne s'engagent pas davantage dans des activités bénévoles (Schor, 1991; Miller, 1990). Le développement des activités informelles comme conséquence du partage du travail serait alors doublement aléatoire. D'ailleurs, des données encore ponctuelles font état d'une difficulté des associations bénévoles de divers types à recruter des participants (Shapiro, 1993; Hammond et Jones, 1994).

On constate qu'il s'agit ici aussi d'une question d'importance sur laquelle il est très difficile de se prononcer, notamment en raison de l'absence de données statistiques sur certaines activités du secteur informel et de leur interdépendance avec le secteur formel.

En résumé, la discussion qui précède a indiqué que des enjeux importants liés à certaines activités informelles sont encore loin d'être clairs. La disponibilité de données statistiques pertinentes permettrait de faire avancer le débat, de dégager certaines tendances et de mieux connaître les caractéristiques des activités informelles qui nous intéressent. C'est le point que nous examinons dans la section qui suit.

Des données statistiques pertinentes au secteur informel

L'examen des questions soulevées par les activités d'entraide nous amène à définir les exigences auxquelles devrait répondre une base de données statistiques adéquate. À notre avis quatre critères peuvent être dégagés, que nous énonçons brièvement ici. Il lui faudrait :

- refléter la diversité des caractéristiques socio-économiques et démographiques tant des producteurs que des usagers de ces activités;

- indiquer l'interdépendance étroite qui existe entre ces activités et le secteur formel;

- tenir compte du caractère souple et évolutif de leur mode de production;

- enfin, utiliser un étalon de mesure unique permettant la comparaison des diverses activités entre elles et avec le secteur formel.

Une première option possible serait d'adopter l'approche utilisée pour le travail domestique (Jackson, 1992; Chandler, 1994), c'est-à-dire de produire des estimations monétaires de la valeur de ces activités dans le cadre du système de comptabilité nationale. Une telle estimation serait très utile pour évaluer les coûts de ces activités; elle permettrait de comparer les coûts de production d'une même activité selon qu'elle est réalisée dans le secteur formel ou dans le secteur informel; de plus elle pourrait servir de base au calcul d'une éventuelle compensation monétaire pour ceux qui y participent: dégrèvement fiscal ou indemnisation en cas d'accident, par exemple. Cependant, elle ne permettrait pas de tenir compte de la diversité socio-économique et démographique des participants, de la flexibilité et du caractère évolutif des processus de production de ce secteur ainsi que des diverses dimen-

sions de son interdépendance avec le secteur formel.

Une deuxième option, qui, sans être incompatible avec la précédente, ne met pas l'accent sur l'aspect monétaire, est représentée par une approche en cours de développement à Statistique Canada, intitulée « Système de comptes du travail total » (Stone et Chicha, 1994). Ce système tient compte du travail formel rémunéré sur le marché ou dans le secteur public et du travail informel, c'est-à-dire du travail domestique et du bénévolat au sens large, y compris les formes peu institutionnalisées, qui nous intéressent plus particulièrement ici.

Ce système se compose d'une matrice socio-démographique qui constitue son élément central et d'un ensemble de matrices auxiliaires. La matrice socio-démographique est un tableau qui indique l'origine et la destination du travail, formel ou informel, mesuré en unités de temps. Cette matrice peut être lue de deux façons (tableau 1) :

— en ligne, elle indique comment chaque catégorie de population répartit son temps de travail total entre différentes destinations telles que secteur marchand, secteur public, soins aux enfants, entraide, organisations bénévoles ; par exemple, on peut noter qu'en 1992 les femmes mariées qui étaient âgées de 20 à 44 ans et avaient des enfants d'âge préscolaire ainsi qu'un travail rémunéré à

TABLEAU 1. Répartition des heures de travail total effectuées par certains groupes socio-démographiques, Canada, 1992^a

Origine	Destination ^b					
	Public	Privé	Bénév.	Enfants	Famille	Amis+
(En heures par jour)						
20-44 ans, marié(e)s, avec enfant d'âge préscolaire et travail à plein temps						
Femmes	2,1	2,1	0,0	2,9	0,0	0,1
Hommes	4,4	1,5	0,0	1,6	0,0	0,1
45-64 ans, marié(e)s, sans enfant et sans travail à plein temps						
Femmes	0,6	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2
Hommes	0,3	0,0	0,4	0,3	0,0	0,1
45-64 ans, seules, sans enfant et sans emploi à plein temps						
Femmes	0,0;	0,0	1,0	0,0	0,0	0,3

Source : Stone, Chicha et Jones, 1994, tableau 2.5.

a. Il s'agit de personnes ayant un niveau de scolarité universitaire. Extrait de la matrice socio-démographique du Système de comptes du travail total.

b. Secteur public, Secteur privé, Organismes bénévoles, Enfants, Autres membres de la famille, Amis et autres.

plein temps distribuait principalement leur temps productif entre leur emploi et les soins aux enfants (Stone et autres, 1994).

— alternativement, en colonne, elle permet de savoir d'où proviennent les ressources en termes de temps de travail que reçoit chaque type de destinataire ; par exemple, on peut noter qu'en 1992 les ressources en temps de travail des organismes bénévoles provenaient surtout des femmes de 45 à 64 ans vivant seules et ne travaillant pas à plein temps (Stone et autres, 1994).

Un des avantages de cette matrice est, comme on le voit, de mettre en relief l'interdépendance des secteurs formel et informel, à travers la répartition du temps de travail total des individus.

Elle présente, en outre, une grande flexibilité puisque les catégories de population peuvent être formées à partir de la combinaison d'un nombre plus ou moins grand de variables socio-démographiques (âge, état civil, obligations familiales, obligations professionnelles), selon l'objectif des chercheurs. De plus, chacune des destinations peut faire l'objet de désagrégation plus

ou moins poussée des différentes catégories selon les besoins ; par exemple, le bénévolat peut être étudié comme une destination unique ou plutôt être désagrégé selon les différents types d'activité : organismes s'occupant de la famille et des jeunes, organismes religieux, réseaux d'entraide.

À cet élément central s'ajoutent des tableaux auxiliaires consacrés à certains types d'activités qui présentent aujourd'hui un intérêt particulier du point de vue de l'analyse et de l'élaboration de politiques ; par exemple, un tableau auxiliaire est consacré aux activités de soutien aux adultes, qu'ils soient ou non membres d'une même famille ; un autre est axé sur les activités relatives à l'éducation et à la formation. Ces tableaux auxiliaires ajoutent à la flexibilité du système, leur nombre et leur structure n'étant pas déterminés une fois pour toutes.

La matrice centrale et les tableaux auxiliaires peuvent être utilisés séparément ou conjointement. Ils constituent des outils intéressants pour la construction de modèles d'analyse et de simulation relatifs à diverses activités informelles ou for-

melles à partir de variables socioéconomiques et démographiques. Ils permettent également le calcul d'une série d'indices, tels que :

— l'indice de la charge totale de travail, qui représente la part du temps consacré aux activités tant formelles qu'informelles dans le temps disponible total ;

— l'indice du travail de soins aux adultes, qui représente la part du temps consacré à ce type d'activité dans le temps disponible total.

Des indices peuvent être calculés pour les différents types d'activité ; leur intérêt est de permettre des comparaisons, d'une part, entre les catégories de population et, d'autre part, pour une même catégorie entre différentes régions ou différentes années.

Le système de comptes du travail total est un système qui, par sa nature même, est évolutif ; il pourra toujours être modifié ou élargi selon le développement des enquêtes sur lesquelles il s'appuie, notamment l'enquête sur l'emploi du temps, ainsi que selon les besoins qui seront exprimés par ses utilisateurs. Sous sa forme actuelle, il permet déjà de répondre à certains besoins d'analyse relatifs aux activités bénévoles ; les développements futurs dans ce domaine dépendront de l'intérêt manifesté par les chercheurs et des questions spécifiques qui seront posées.

Il restera bien sûr de nombreuses questions auxquelles ce système ne pourra pas répondre, telles que celles qui sont relatives aux dimensions qualitatives des activités informelles : l'autonomie, la créativité, la solidarité ou la démocratie ; celles-ci sont mieux saisies et comprises par d'autres approches, notamment les études de cas.

Conclusion

Cet article, centré sur la question de la mesure des activités informelles, notamment des formes peu institutionnalisées du bénévolat, a

indiqué qu'elles soulèvent des enjeux importants tant sous l'angle des services produits que sous l'angle du travail qui leur est consacré. Ces enjeux sont loin d'être clairs, ce qui s'explique en partie par l'absence de données statistiques relatives à l'importance et à l'évolution des activités informelles ainsi qu'à leurs relations avec les activités formelles. Dans cette perspective, nous avons examiné un type de mesure qui semble particulièrement approprié, le Système de comptes du travail total, système flexible et évolutif dont les développements futurs dépendront en grande partie des questions posées par les chercheurs et les responsables de politiques publiques.

Marie-Thérèse Chicha
École de relations industrielles
Université de Montréal

Notes

- ¹ Je tiens à remercier Jean-Guy Bergeron et Jeanne Cadieux, de l'École de relations industrielles, pour leurs commentaires judicieux, qui ont contribué à améliorer cet article.
- ² Il s'agit des activités informelles sur lesquelles est axé ce numéro.
- ³ Une revue des estimations est présentée par Goldschmidt-Clermont (1982) et Chicha-Pontbriand (1984).
- ⁴ Nous excluons ici l'économie souterraine, qui, depuis le milieu des années soixante-dix, a fait l'objet d'un certain nombre d'estimations. Il s'agit d'activités informelles certes, mais, vu les motivations auxquelles elles obéissent, plus proches des activités marchandes que du travail domestique ou du bénévolat.
- ⁵ Il existe de nombreuses variantes des deux méthodes que nous exposons ici. Pour une revue de ces méthodes, voir Goldschmidt-Clermont, 1990.
- ⁶ Il est intéressant à ce sujet de noter qu'aujourd'hui on décèle une tendance à tenir compte, dans les « prix » du marché, d'activités effectuées hors marché : par exemple, les compétences acquises dans des activités bénévoles sont prises en compte par certains employeurs lors de la fixation du salaire d'un nouvel employé.

Réciproquement, des compétences acquises sur le marché sont utilisées dans les activités hors-marché, expression d'un même souci d'efficacité. C'est le cas par exemple lorsque certains bénévoles sont choisis pour siéger à des conseils d'administration en raison de leurs compétences professionnelles.

- ⁷ Une enquête récente sur l'emploi du temps indiquait qu'en Suède, au Danemark et en Allemagne, en raison de la prise en compte des activités secondaires, la journée moyenne était de 32 heures (*Le Monde*, 21 novembre 1992).
- ⁸ Nous ne mentionnons ici qu'un petit nombre des recherches basées sur des études de cas.
- ⁹ Bien que les résultats ne soient pas pleinement comparables, comme le souligne l'auteur, on peut quand même voir qu'il n'y a pas de réduction significative de la part du travail domestique dans l'ensemble des activités économiques. Ces résultats, comme on l'a vu, se retrouvent également dans d'autres estimations.

Bibliographie

- ADLER, H., et O. HAWRYLYSHYN. 1978. « Estimates of the Value of Household Work in Canada, 1961 and 1971 », *Review of Income and Wealth*, décembre : 333-335.
- BELLEMARE, D., G. DUSSAULT et L. POULIN-SIMON. 1987. « Regard économique sur le devenir de l'État », dans Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux. *Le Rôle de l'État*. Mars : 1-46.
- BOUCHER, J. 1994. « Le travail à la marge », *Relations*, 601, juin : 136.
- CHADEAU, A., et C. ROY. 1986. « Relating Households' Final Consumption to Household Activities: Substitutability or Complementarity Between Market and Non-Market Production », *Review of Income and Wealth*, Series 32, 4, décembre : 387-407.
- CHANDLER, B. 1994. « La valeur du travail ménager au Canada, 1992 », *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1993. Ottawa.
- CHICHA-PONTBRIAND, M.-T. 1984. *Extension de l'approche comptable du surplus économique : aspects conceptuels, quantitatifs, pragmatiques*. Université McGill, thèse de doctorat.
- CHICHA-PONTBRIAND, M.-T. 1988. « Estimation de la valeur du travail domestique : à la recherche de l'indicateur statistique "idéal" », *Interventions économiques*, 20-21 : 103-120.

- CSN, 1994. « Le travail autrement, un choix de solidarité », Rapport du comité exécutif, 57^e congrès, 9 au 14 mai, Montréal.
- DOOHAN, J. 1994. « Chômage : un niveau encore jamais atteint », *Travail*, 8, juin : 24-27.
- DUTRISAC, R. 1993. « La réinsertion sociale grâce au travail », *Le Devoir*, 22 septembre.
- DUTRISAC, R. 1994. « L'État PAIE, L'ONG embauche », *Le Devoir*, 31 mars.
- DUVAL, M. 1992. « Les mères au foyer récemment immigrées : des femmes isolées ? », *Au Pluriel*, 1, 2 : 20-22.
- EVERS, A., I. OSTNER et H. WIESENTHAL. 1990. « Different Concepts of Work and Employment and their Impact on Innovations in the Field of Care », dans A. EVERS et H. WINTERSBERGER, éd. *Shifts in the Welfare Mix*. Boulder, Westview Press : 197-235.
- EVERS, A., et H. WINTERSBERGER. 1990. « Main Findings and Common Orientations in the National Reports », dans A. EVERS et H. WINTERSBERGER, éd. *Shifts in the Welfare Mix*. Boulder, Westview Press : 389-409.
- EVERS, A. 1990. « Shifts in the Welfare Mix — Introducing a New Approach for the Study of Transformations in Welfare and Social Policy », dans A. EVERS et H. WINTERSBERGER, éd. *Shifts in the Welfare Mix*. Boulder, Westview Press.
- FAVREAU, L., et W. NINACS. 1991. « Le développement économique local et communautaire au Québec (DELIC) », *Coopérative et développement*, 23, 2 : 115-123.
- FERBER, M. A., et B. G. BIRNBAUM. 1980. « Housework : Priceless or Valueless ? », *Review of Income and Wealth*, Series 26, 4.
- FEREDJ, D. 1994. « Plus de deux millions de bénévoles au Québec », *Relations*, 601, juin : 142.
- FONTAN, J.-M. 1992. « Le développement économique communautaire en milieu urbain », *Perception*, printemps-été, 16, 2-3 : 15-21.
- FOUQUET, A., et A. CHADEAU. 1981. « Le travail domestique, essai de quantification », *Archives et documents*, 32.
- GODBOUT, J. T. 1987. « L'État localisé », dans Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux. *Le Rôle de l'État*. Mars.
- GODBOUT, J. T. 1992. *L'Esprit du don*. Montréal, Boréal.
- GODBOUT, J. T. 1994. « Le bénévolat et l'entraide », *Relations*, 601, juin : 143-144.
- GOLDSCHMIDT-CLERMONT, L. 1990. « La mesure de l'activité non marchande des ménages. Est-elle utile, est-elle faisable ? », *Revue internationale du travail*, 129, 3 : 305-325.
- GROULX, L. 1987. « L'État et les services sociaux », dans Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux. *Le Rôle de l'État*. Mars : 1-60.
- HAMMONDS, K. H., et S. JONES. 1994. « Good Help Is Really Hard to Find », *Business Week*, 4 avril : 100-101.
- JACKSON, C. 1992. « La valeur du travail ménager au Canada, 1986 », *Comptes nationaux des revenus et dépenses, estimations trimestrielles*, no 13-001, premier trimestre 1992 : xxxiii-liv.
- JOHNSTON, P. 1992. « Street Links », *Perception*, automne, 16, 4 : 27-28.
- JUSTER, F. T., et F. P. STAFFORD. 1991. « The Allocation of Time : Empirical Findings, Behavioral Models, and Problems of Measurement », *Journal of Economic Literature*, XXIX, juin : 471-522.
- KATZ, A. H. 1992. « The Future of Self-Help », *Perception*, automne, 16, 4 : 29-31.
- KUZNETS, S. 1941. *National Income and Its Composition 1918-1938*. New York, National Bureau of Economic Research.
- LABÉ, Y. M. 1992. « Les week-ends du vieux continent », *Le Monde*, 21 novembre : 7.
- LAVILLE, J.-L. 1993. « Travail et intégration », *Travail*, automne : 25-51.
- LESEMANN, F., et J. LAMOUREUX. 1987. « Le rôle et le devenir de l'État providence », dans Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux. *Le Rôle de l'État*. Mars : 1-53.
- MILLER, S. M. 1990. « The Evolving Welfare State Mixes », dans A. EVERS et H. WINTERSBERGER, éd. *Shifts in the Welfare Mix*. Boulder, Westview Press : 371-387.
- MITCHELL, W. C., et autres. 1921. *Income in the United States : Its Amount and Distribution, 1909-1919*. NBER, vol. 1, New York, Harcourt, Brace and Co.
- MURPHY, M. 1982. « Comparative Estimate of the Value of Household Work in the United States for 1976 », *Review of Income and Wealth*, Series 28, 1.
- OCDE. 1991. *Conduire le changement structurel. Le rôle des femmes*. Paris.
- PAILLÉ, B. 1994. *Estimating the Volume of Unpaid Work Activities in Canada, 1992 : An Evaluation of Data from the General Social Survey*. Statistique Canada, General Social Survey Working Paper No. 10.
- POLD, H. 1990. « Donner son temps », dans Statistique Canada, *L'emploi et le revenu en perspective*, été : 45-52.
- RICE, J. 1990. « Volunteering to Build a Stronger Community », *Perception*, CCSD/CCDS, 14, 4 : 9-14.
- RIESSMAN, F. 1992. « Self-Help/Mutual Aid and Social Change », *Perception*, automne.
- ROBINSON, J. P. 1991. « Your Money or Your Time », *American Demographics*, novembre : 22-26.
- ROSS, D. P. 1990. « Le bénévolat, une activité rentable ? », *Perception*, CCSD/CCDS, 14, 4 : 15-16.
- SCHÄFER, D. 1992. « Concepts and Plans for a Satellite System on Household Production in Germany ». International Association for Research in Income and Wealth, Switzerland, August 31-September 5.
- SCHOR, J. B. 1991. *The Overworked American*. New York, BasicBooks.
- SHAPIRO, E. 1993. *User Requirements and Data Needs*. Statistique Canada, communication présentée dans le cadre de l'International Conference on the Measurement and Valuation of Unpaid Work, Ottawa, Ontario, 28-30 avril (inédit).
- STATISTIQUE CANADA. 1975. *Les comptes nationaux des revenus et des dépenses*. 13-549F (hors-série). Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 1991. *Caring Communities*. Proceedings of the Symposium on Social Supports. Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 1993a. International Conference on the Measurement and Valuation of Unpaid Work, Summary of Proceedings, Ottawa.
- STATISTIQUE CANADA. 1993b. *Présentation initiale des données de l'enquête sociale générale de 1992 sur l'emploi du temps*. *Enquête sociale générale*.
- STONE, L. O., et M.-T. CHICHA. 1994. *Design of the Statistics Canada Total Work Accounts System*. Statistique Canada, à paraître.
- STONE, L. O., M.-T. CHICHA et F. JONES. 1994. *Design of the Statistics Canada Total Work Accounts System*. Communication présentée à la 23^e Conférence générale de l'International Association for Research on Income and Wealth, St. Andrews, Nouveau-Brunswick, 23 août.
- SWINAMER, J. 1985. « La valeur du travail ménager au Canada en 1981 », *Revue statistique du Canada*, 11-003F : vi-xv.
- SZALAI, A., éd. 1972. *The Use of Time : Daily Activities of Urban and Suburban Populations in Twelve Countries*. La Haye, Mouton.